
DIDASCALIE

volume 11
numéro 1
mars 2001

www.apasq.org

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES ARTS DE LA SCÈNE DU QUÉBEC

BILLET DOUX (abrégé)

par *Monique Corbeil*, directrice générale

Chers membres, j'ai troqué mon billet doux pour vous donner plutôt quelques nouvelles diverses à la une et pour laisser plus d'espace au mot du président, David Gaucher dont vous pouvez lire le texte en page 2... jusqu'à la page 3 ! Cela fait plus de six mois que le bulletin n'a pas été publié et ça paraît. Malgré cette absence, nous avons tout de même transmis régulièrement des nouvelles de l'APASQ via les voies du monde Internet à près de 60 % des membres. Mais Internet n'est, pour le moment, qu'un outil parmi tant d'autres et n'est pas une panacée. La communication auprès de nos membres demeure une priorité et nous serons, à l'avenir, plus vigilants quant à la régularité de la publication du Didascalie.

Vous remarquerez que le Didascalie fait peau neuve. Nous avons fait appel à deux collaboratrices pour faire la mise en page et elles nous ont proposé cette version. Cette édition, plus volumineuse qu'à l'habitude, traite de plusieurs sujets que nous voulons partager avec vous soit, entre autres, le résultat et l'analyse du sondage effectué en août auprès de nos membres, les comptes-rendus de Patricia Ruel et de Stéban Sanfaçon sur leur participation à l'Atelier sur l'Espace théâtral animé par Jean-Guy Lecat et le retour de la tribune libre.

Malgré ce long délai pour la parution de cette édition du bulletin, je vous invite à la lire attentivement. Je suis sûre que vous allez y découvrir des choses nouvelles et y retrouver des notions qui confirment ce que vous saviez déjà. Bonne lecture !Δ

NOUVEL EMPLOYÉ ET UN DÉMÉNAGEMENT EN VUE !!!

Eh oui, après tant d'années à le demander, voilà que nous avons enfin les moyens d'engager un nouvel employé à temps plein et d'aménager dans de nouveaux locaux. En effet, nous avons reçu une subvention à l'emploi dans le cadre du programme Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail qui nous permettra d'engager une personne au bureau à titre de secrétaire adjointe à la direction. C'est un poste permanent à temps plein, 35 heures semaine. La subvention couvre le salaire complet pour un an ainsi que des dépenses reliées à la formation et à l'achat d'équipement informatique et bureautique. Les personnes qui désirent postuler doivent d'abord répondre aux critères d'admissibilité d'Emploi-Québec.

Ainsi, l'APASQ prend de « l'expansion » et a besoin d'un local plus grand. Nous cherchons présentement un espace d'environ 1 000 pi² sur le Plateau ou aux alentours, près des services, etc. Alors, si vous savez où trouver cet espace tant convoité, ou si vous connaissez une perle rare désireuse de se joindre à l'équipe permanente de l'APASQ, communiquez avec moi au bureau. MCA

L'APASQ ENFIN EN LIGNE : www.apasq.org

Pour ceux qui l'ont manqué, le site Internet de l'APASQ est maintenant en ligne. On y retrouve entre autres, des informations sur l'historique de l'APASQ, ses mandats, ses réalisations, ses services, son répertoire des membres, un forum ainsi qu'une liste de liens assez exhaustive.

L'équipe de création, menée par Francine Martin à la coordination et à la direction artistique, était composée de Catherine Granche, recherche et rédaction des textes, Gabriel Lemelin, correction et Studio Eko, conception et réalisation du site. Les concepteurs suivants ont répondu à l'appel et ont gracieusement prêté leurs oeuvres pour l'aspect iconographique du site: Marie Bellemare, Julie Charland, Pascale Déry, Marcel Dauphinois, Dominique Gagnon, Catherine Granche, Olivier Landreville et Étienne Ricard.

Nous espérons que vous apprécierez le site et qu'il puisse vous aider dans vos recherches et votre travail. MCA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle des membres aura lieu lundi le 12 mars à 19 h au CACUM, 3450, rue St-Urbain. Prendre note qu'il y a deux postes d'administrateurs à combler; Marcel Dauphinois et Guillaume Lord ne renouvelleront pas leur mandat. À Marcel et Guillaume : merci beaucoup d'avoir été présents au sein du conseil d'administration pendant toutes ces années et d'avoir contribué à l'essor de l'APASQ. MCA

SOMMAIRE

| | | | |
|----------------------------|------|--------------------|-------|
| Mot du président | p. 2 | Négociations | p. 8 |
| Résultats du sondage APASQ | p. 4 | Atelier sur | |
| Analyse du sondage | p. 6 | l'espace théâtral | p. 9 |
| Pistes d'action | p. 7 | Dans les coulisses | p. 11 |
| Tribune libre | p. 8 | Liste des membres | p. 12 |

REVALORISER LE TRAVAIL ARTISTIQUE

Une année déjà presque écoulée depuis que je suis à la barre de notre association. Une année chargée, durant laquelle les membres du conseil d'administration se sont beaucoup impliqués pour améliorer les conditions de vie de chacun d'entre nous.

Aidé par Monique, cette année m'a amené à approfondir énormément ma compréhension des problèmes de notre communauté artistique. Une communauté qui, par son inertie, attise parfois l'impatience. Le premier moteur du changement étant d'abord la volonté de changer les choses; force est de constater qu'en dehors de quelques manifestations de façade et discours officiels, l'action se fait beaucoup trop timide. La volonté, elle, se manifeste à dose homéopathique.

Pour l'instant nous agissons tous comme si notre difficile situation économique était immuable, indissociable du choix premier que nous avons tous fait en choisissant l'art pour gagne-pain. Une punition en quelque sorte. Vous souvenez-vous de cette église sortie d'un autre temps, juste au pied du pont Jacques Cartier, qui affichait outrancièrement cette devise : « Le salaire de ton péché c'est l'enfer ». On peut être contre. Cela a toutefois le mérite d'être clair. Les règles sont connues d'avance et même écrites dans un gros bouquin qu'on nomme la Bible.

Au théâtre, ce que je nommerai le « savoir de la pauvreté » est tellement ancré dans nos modes de fonctionnement qu'il est érigé en système. On enseigne même la pauvreté dans les écoles de théâtre. On l'enseigne et d'une façon si efficace que cela tient presque du conditionnement. On se contente par exemple de fournir aux futurs directeurs de production et futurs concepteurs les différentes grilles de cachets minimums prévus à nos trois conventions. Sans réflexion, sans questionnement sur le sens de ces chiffres. On oublie que « cachet minimum » dans l'esprit des conventions doit être associé à une « charge de travail minimum » ce qui, comme base de négociation n'a pas du tout le même sens que d'associer « cachet minimum » et « production-à-petit-budget ». Cette lacune au niveau scolaire n'est que l'expression contemporaine du début du cycle de dévalorisation. Ce qui, pour ces étudiants aurait dû être étudié comme cas d'exception, fini par devenir la norme faute de mise en contexte. Avant l'existence des conventions d'autres mécanismes tout aussi « insoucians » et efficaces ont eu les mêmes effets.

Ici, je dois dire qu'il n'y a pas que le travail artistique qui soit dévalorisé, dans notre milieu. Nous pouvons faire le même constat pour l'ensemble de la chaîne de production. Enfin presque... Le chef électrique sera toujours mieux payé que le concepteur d'éclairage, le coupeur et le maquilleur mieux payé que le concepteur de costumes, le menuisier, le peintre et la graphiste tous mieux payés que la scénographe, le technicien mieux payé que le concepteur de la bande sonore. Même le consultant en informatique sera beaucoup mieux payé que le directeur de la compagnie de théâtre qui l'engage. Ce qui m'agace là dedans ce n'est pas que certains tirent un salaire correct pour un travail honnête. Ce qui m'agace c'est qu'il n'en soit pas de même pour tous. Les salaires du consultant ou du graphiste proviennent pourtant des mêmes budgets que les cachets des concepteurs. Et la plupart des administrateurs que je connais se sentiraient sincèrement *cheap* de rogner sur l'évaluation faite par un constructeur sachant celle-ci juste et honnête

Pourquoi n'avons-nous pas développé ce saine réflexe pour nous-mêmes ? Quand j'écris « nous-mêmes » je veux dire *nous tous* au centre des projets artistiques : comédiens, animateurs de compagnie, concepteurs, directeurs techniques... Il faut revaloriser notre travail. Renverser la vapeur.

Il faut regarder ce qui se fait ailleurs. Ne pas avoir peur de remettre en question certaines habitudes. Il faut analyser les modes de fonctionnement d'autres secteurs près de nous par leurs structures. Je pense évidemment au cinéma et à la SODEC, financée par le même ministère que le CALQ. On rejette souvent cette comparaison du revers de la main prétextant que le cinéma coûte beaucoup plus cher et qu'il rapporte de toute façon beaucoup plus. Inertie!!! Pensez seulement que le hit de l'année : *Maelström*, malgré sa pluie de récompenses, n'a presque pas été projeté au Québec, faute d'écran... et que la grande majorité des films financés par la SODEC durant la dernière année ont joui d'une distribution « confidentielle » et n'ont par le fait même ni été vu, ni fait leurs frais. Pourtant le même ministère qui nous finance a déployé des trésors d'imagination pour fournir au cinéma un financement un peu plus adéquat.

Je pense également au monde des garderies qui, il y a deux ans se mobilisait pour valoriser le travail des éducatrices. Ils se sont d'abord entendu pour établir qu'une éducatrice ne devait pas gagner moins de 18 dollars l'heure. Puis ils l'ont fait comprendre au gouvernement qui, devant la clarté des arguments, n'a pu qu'ajuster la mécanique pour satisfaire aux exigences.

Si on relève la tête un peu, nous pourrions certainement trouver un tas d'autres exemples de la sorte. Mais il faut la relever cette tête. **Tous.** Ne pas attendre que son voisin bouge. Bouger soit même. Refuser dorénavant d'entraîner nos compères dans des projets qui n'ont pas de sens au strict point de vue de la valeur humaine. Refuser soi-même de s'embarquer dans de tels projets. En informer nos amis pour leur éviter le piège. Il faut que l'art se fasse dans le respect de l'humain.

Il faut refuser dorénavant de concevoir décors et accessoires au théâtre Denise Pelletier pour 4 500 \$. Un *cachet minimum* pour une tâche **qui n'a rien de minimum**. Un cachet que le directeur de production de cette institution ose encore offrir aujourd'hui à de jeunes concepteurs. On serait en droit d'espérer un sens éthique un peu plus développé de la part d'un directeur de production aussi expérimenté. À tout le moins pourrions-nous souhaiter, qu'il y ait une forme de responsabilité face à l'écologie du milieu. C'était 6 500 \$ en 1992 pour la conception de décors seulement et pour un concepteur « débutant » à l'époque : moi ! J'aurais aimé trouver un autre exemple, mais c'est toujours ce théâtre qui m'offre les exemples les plus éloquents...

Il faut refuser de participer à des soumissions, des « *pitch* » organisés par les gens du théâtre Répercussion qui demandent à trois ou quatre concepteurs de leur préparer des maquettes complètes, sans les payer, pour ensuite choisir le projet qu'ils préfèrent. Encore, il faut en informer nos amis...

Il faut discuter avec les animateurs de ces compagnies et avec toutes les autres qui sont en difficultés pour comprendre ce qui provoque de telles situations et tenter de trouver d'autres façons plus humaines de créer. Il faut revoir nos priorités.

Il faut refuser qu'à Québec les concepteurs ne reçoivent comme cachet que 65 % des cachets versés à Montréal pour des spectacles présentés dans des salles comparables et subventionnés à des niveaux comparables. Il en va de même pour toutes les régions.

Comme groupe et comme individu, nous devons rejeter deux arguments qui sont comme larrons en foire, l'un s'acoquinant invariablement à l'autre :

1. Notre temps de travail ne peut s'évaluer.
2. Ce temps ne peut être vérifié, surveillé par le producteur.

Le nombre d'heures disponibles dans une année est incontournableement limité. Et, comme partout ailleurs dans la société, de ces heures nous devons tirer notre pitance, nourrir une famille et peut-être assurer nos vieux jours. Notre temps est compté. Malgré nous. Il faut bien arriver à une quelconque évaluation de ce temps et de sa valeur.

Quant au deuxième argument, argument vaseux s'il en est. Les compagnies font affaire depuis des lustres avec des constructeurs, des avocats et des coupeurs sans pourtant poster de chiens de gardes dans les ateliers et les bureaux. À la vérité, elles chargent souvent le concepteur de costumes de superviser ses ateliers sans que son temps à lui ne soit compté.

Tout ceci tient essentiellement, je crois, à une perception tronquée qu'ont la plupart des producteurs, de l'envergure de la tâche qui nous incombe maintenant. J'en ai encore eu la preuve hier lors d'une discussion entre amis et nous l'avons tous presque quotidiennement cette preuve. La plupart des gens ne comprennent pas l'ampleur de la tâche qui nous échoit. Nous sommes à même de le constater, tant dans le travail quotidien que dans nos négociations individuelles ou collectives. Il y a, à tous les niveaux, une négation instinctive et sans malice, inconsciente mais presque constante de l'envergure de notre travail. Un refus de remettre en question des habitudes de gestion, où de vieux modèles mal adaptés à une pratique qui a considérablement évoluée depuis 20 ans. Une politique de l'autruche fort utile.

Comme communauté, nous ne pourrions convaincre les subventionneurs de notre valeur tant et aussi longtemps que nous maintiendrons nous-même le système de dévalorisation dans lequel nous nous trouvons. Je persiste à croire qu'il faut construire des relations dynamiques avec les directeurs de production, les producteurs et leurs associations de même qu'avec tous nos collaborateurs pour établir une évaluation juste de la valeur du travail de tous. Ensuite peut-être pourrions-nous nous donner des objectifs clairs et établir un plan d'action efficace pour convaincre les décideurs de mieux subventionner le théâtre, les arts de la scène et par extension, les arts en général. Cessons de nier notre valeur entre nous pour que notre travail soit chaque jour un peu plus agréable. Pour que le plaisir de tous ne soit pas qu'un masque que l'on porte devant les caméras.

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES ARTS DE LA SCÈNE DU QUÉBEC (APASQ)

4874, rue de Brébeuf
Montréal, (Québec)
H2J 3L5
Téléphone : (514) 523-4221

Téléphone sans frais : 1 877 523-4221
Télécopieur : (514) 523-4418
Courriel : info@apasq.org
Site Internet : www.apasq.org

Collaborateurs : Monique Corbeil, Marcel Dauphinais, David Gaucher, Olivier Landreville, Patricia Ruel et Steban Sanfaçon
Mise en page du Didascalie : Julie Lapointe et Anik Lapointe
L'APASQ est subventionnée par le Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre du Programme de subventions aux associations d'artistes et est affiliée à la FNC / CSN.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale 2001 © Toute reproduction nécessite une autorisation écrite de l'APASQ.

En juillet dernier, nous avons envoyé par la poste 250 formulaires d'un sondage anonyme s'adressant aux professionnels des arts de la scène. Le but de cet exercice était de recueillir le plus grand nombre de données possibles afin de faire le point sur différents aspects de l'APASQ pour éventuellement mieux servir les intérêts de ses membres. Au 1^{er} novembre, nous avons reçu 35 formulaires du sondage dûment complétés dont 30 provenaient de membres actifs, 3 de permissionnaires, et 2 de non-membres. Vous retrouverez ici les 20 questions auxquelles nous vous demandions de bien vouloir répondre, ainsi que les réponses et les commentaires les plus souvent exprimés.

1

Précisez le(s) métier(s) que vous exercez dans le domaine des arts de la scène :

La majorité des répondants font de la conception de décors, de costumes et d'accessoires (7); suivent les concepteurs de costumes uniquement (4) et de décors seulement (3). Le reste des répondants exercent l'un ou l'autre, parfois deux, trois ou même quatre des métiers de la scène suivants : conception d'éclairage; de son; assistance à la mise en scène; régie; direction de production et/ou direction technique (21).

2

À quel groupe d'âge appartenez-vous?

20 à 30 ans : 12 30 à 40 ans : 10
40 à 50 ans : 12 50 ans et plus : 1

3

Votre revenu annuel tiré des arts de la scène seulement se situe entre :

0 et 10 000\$: 6 20 000 et 30 000\$: 8
10 000 et 20 000\$: 12 30 000\$ et plus : 8

(1 membre n'a pas répondu à cette question).

4

Femme : 15 Homme : 20

5

Pourquoi êtes-vous membre de l'APASQ?

« Par solidarité », « pour améliorer mes conditions de travail », « pour briser l'isolement », « pour la reconnaissance de ma profession », « pour augmenter collectivement notre visibilité », « parce que j'y crois ».

6

Pourquoi n'êtes-vous pas membre de l'APASQ?

« Je ne suis pas persuadé que les régions (du moins la mienne) soient prêtes à cela ? Mais mon adhésion ne saurait tarder ».

7

Lisez-vous régulièrement ou occasionnellement les documents qui vous sont envoyés par l'APASQ ?

Régulièrement : 32 Occasionnellement : 3

Pourquoi ? : « Pour être au courant de ce qui se passe dans l'APASQ », « pour me tenir au courant des négociations en cours », « bon résumé du travail du C.A. et de la merveilleuse directrice générale », « un lien direct avec ce qui se passe pour nous ».

8

Pensez-vous que l'APASQ vous informe suffisamment via le bulletin Didascalie ainsi que par les courriels ?

Oui : 33 Non : 2

9

Pensez-vous que l'APASQ a, dans le passé, fait reconnaître la cause et le travail des concepteurs de décors, de costumes, d'éclairage et de son ?

Oui : 27 Non : 3
(5 n'ont pas d'opinion).

Pourquoi ? : « Beaucoup de travail a été fait, il en reste beaucoup à faire ».

10

Croyez-vous que l'APASQ aide à faire valoir le métier de concepteur auprès de nos collègues du milieu des arts de la scène ? (producteurs, metteurs en scène, acteurs, etc.)

Oui : 23 Non : 5
(7 n'ont pas d'opinion)

Pourquoi ? : « Il faut rester vigilants, car il faut que l'attention que nous avons créée se poursuive pour être bien pris au sérieux », « bémol, un syndicat fait toujours peur. Manque d'activités artistiques ».

11

Considérez-vous que l'APASQ vous informe bien des enjeux lors des négociations avec les différentes associations de producteurs ?

Oui : 26 Non : 6
(3 n'ont pas d'opinion)

Pourquoi ? : « Très grande transparence », « pas assez vulgarisé », « à plusieurs reprises j'ai téléphoné au bureau afin d'avoir des références pour négocier mes contrats et on m'a toujours bien informée », « informations concises et claires dans le Didascalie ».

12

Connaissez-vous bien les ententes collectives signées entre les associations de producteurs (TUEJ, TAI, ACT, etc.) et l'APASQ ?

Oui : 15 Non : 15
(5 disent oui et non)

Et celles-ci vous aident-elles à mieux négocier vos contrats ?

Oui : 15 Non : 13
(5 disent oui et non) (2 n'ont pas d'opinion)

Pourquoi? : « Ça donne une bonne base pour toutes les conditions sauf ce qui est monétaire », « les minimums sont trop bas », « ...ça m'a aidé à avoir une idée des droits relatifs à une conception (droits de suite, frais de déplacements, per diem, etc.) ».

13

Nommez les aspects positifs de l'APASQ :

« L'APASQ a mis sur pied une Caisse de Sécurité des Arts de la Scène », « favorise la communication entre les praticiens », « un regroupement qui est maintenant reconnu par les producteurs, les metteurs en scène et autres organismes gouvernementaux », « donne des bases de négo aux jeunes », « regroupement = force de négo », « défense des droits ». (4 n'ont pas répondu).

14

Nommez les aspects négatifs de l'APASQ :

« Le manque d'implication des membres (moi le premier !) », « trop de secteurs non négociés (danse, variétés, etc.), sa lenteur à négocier les ententes échues », « mal perçue par les producteurs car mauvaise information », « négo des tarifs de base trop bas ». (15 n'ont pas répondu à cette question).

15

15. Quels services de l'APASQ considérez-vous comme les plus utiles ?

« La Caisse de Sécurité des Arts de la Scène », « l'encadrement juridique au besoin », « l'information pertinente, la disponibilité et l'efficacité de la permanence », « les ententes collectives négociées », « Didascalie, le bottin des membres, les courriels », « des contrats clairs », « ateliers et cours de perfectionnement ». (7 n'ont pas répondu).

16

Dans quels secteurs d'activités souhaiteriez-vous voir l'APASQ s'impliquer davantage ?

« Secteurs des variétés, de l'opéra et de la danse », « dans la formation, les ateliers de perfectionnement et dans la Fondation Jean-Paul Mousseau (Centre des archives scénographiques) », « plus de rencontres informelles pour échanger entre les membres », « stages de formation au Québec et à l'extérieur », « promotion de la scénographie ». (11 n'ont pas répondu).

17

Souhaiteriez-vous que d'autres métiers se joignent à l'APASQ ?

Oui : 22 Non : 7
(4 ne savent pas, et 2 n'ont pas répondu)

Et si oui lesquels ?

« Les concepteurs d'accessoires », « les assistants aux concepteurs », « les régisseurs », « les assistants à la mise en scène », « maquillage et coiffure ».

18

Seriez-vous d'accord d'établir un code d'éthique pour les professionnels des arts de la scène ?

Oui : 27 Non : 2
(5 ont répondu « peut-être », 1 n'a pas répondu)

Et pourquoi ? : « Trop de gens font du tort à la profession en faisant n'importe quoi, n'importe comment. L'APASQ devrait être plus sélective pour ses membres », « cela pourrait nous valoriser et nous donner plus de crédibilité auprès du milieu ».

19

Croyez-vous important que l'APASQ soit un interlocuteur privilégié auprès des différents organismes culturels et gouvernementaux ?

Oui : 34 Non : 0
(1 n'a pas répondu)

Et pourquoi ? : « L'union fait la force », « parce qu'elle est la mieux placée pour nous représenter », « c'est son rôle, les concepteurs sont incapables de se débattre seuls dans cette jungle ».

Quels sont les plus grands changements que vous voudriez voir apportés à l'APASQ ?

« Plus de personnel organisationnel, plus grand bureau, pour plus grandes réalisations et plus grand rayonnement », « établir un point de rencontre entre les membres et les différents intervenants du milieu », « plus de pouvoir de pression », « augmenter le membership », « collaboration plus intensive avec le syndicat du cinéma », « convaincre les membres de l'importance de leur implication », « développer la formation, les ateliers, les stages ». (15 personnes n'ont pas répondu à cette question).

Un grand MERCI à tous ceux et celles qui se sont donné la peine d'y participer ! Δ

ANALYSES ET COMMENTAIRES DU SONDAGE EFFECTUÉ PAR L'APASQ

DÉCEMBRE 2000

Par *Olivier Landreville*
Vice-président de l'APASQ

Suite au sondage effectué cet automne, nous avons compilé et étudié vos réponses et nous vous faisons part de nos conclusions. Le conseil d'administration étudiera soigneusement les commentaires et les suggestions qui résultent du sondage, afin d'arriver à satisfaire le plus possible les souhaits des membres.

Un membre sur trois (33 %) a participé à ce sondage et on peut déjà affirmer que les réponses sont généralement positives. Plusieurs répondants ont soulevé les mêmes interrogations lors de ce sondage. Nous en avons retenu cinq et en voici les éclaircissements.

Point 1

Le besoin d'un bureau plus grand ainsi que l'embauche d'une personne pour soutenir Monique Corbeil dans ses nombreuses tâches quotidiennes.

Le conseil d'administration cherche les moyens de pouvoir agrandir l'espace du bureau de l'APASQ depuis un bon bout de temps et plus spécifiquement, depuis cet été, Monique et quelques membres du C.A. ayant même visité des locaux en prévision d'un déménagement. Mais en révisant les budgets, nous en sommes venus à la conclusion que, sans un apport supplémentaire d'argent, nos finances ne nous permettront pas ce déménagement si attendu. Pour ce qui est de l'embauche d'une personne-ressource, nous sommes en attente d'une possible subvention qui nous permettrait d'engager celle-ci. En attendant, nous faisons de plus en plus appel à la sous-traitance pour soulager le fardeau de Monique.

Point 2

À la question «Seriez-vous d'accord d'établir un code d'éthique pour les professionnels des arts de la scène ? », plusieurs d'entre vous on répondu par l'affirmative.

Vu l'implication majeure d'un code d'éthique sur notre profession, nous voudrions pouvoir en discuter plus longuement avec les membres de l'APASQ, soit au court d'une réunion spéciale ou peut-être lors de l'assemblée générale annuelle.

Point 3

Plusieurs répondants ont mentionné leur désir de voir d'autres professions se joindre à l'APASQ.

Le conseil d'administration a voté une résolution pour faire une demande de reconnaissance des concepteurs d'accessoires auprès de la CRAAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs). Pour ce qui est des assistants concepteurs, ce sera plus ardu, leur statut " d'artiste " étant difficile à définir aux yeux de la Commission. Enfin, nous avons sollicité à maintes reprises les régisseurs et assistants metteur en scène : leur intérêt a été plutôt faible. À moins d'un intérêt plus marqué de leur part, nous ne pourrions les faire reconnaître par la CRAAAP.

Point 4

La demande s'est faite assez insistante pour que nous déposions des demandes de négociations à d'autres secteurs.

Nous sommes en ce moment au début de renégociation pour TUEJ et ACT avec un projet de convention qui nous semble des plus intéressants. Ce projet de convention pourra servir de base pour les négociations à venir. Nous nous empressons donc de déposer des avis de négociation à des producteurs qui ne sont pas affiliés avec des associations de producteurs, comme le NTE, la Veillée, Carbone 14 etc.

Point 5

Certaines lacunes à propos de la communication faite aux membres ont été soulevées dans le sondage.

La communication aux membres est un point auquel nous devons porter attention. Effectivement, la parution du Didascalie a souffert ces derniers temps. Cependant, grâce à Internet, Monique a pu faire un suivi au jour le jour de nos activités à tous nos

membres branchés. Cela dit, nous ferons l'effort de publier plus régulièrement le Didascalie que vous êtes plusieurs à lire attentivement à chaque parution.

Nous nous devons de mentionner les nombreuses félicitations reçues au sujet de notre directrice générale, Monique Corbeil, et nous en profitons nous aussi pour la remercier sincèrement pour tous ses efforts et son dévouement à la cause de l'APASQ. Δ

LES PISTES D'ACTION DE L'APASQ

En 1999, nous avons demandé au CQRHC (Conseil québécois des ressources humaines en culture) de réaliser une étude sur les conditions d'exercice et des perspectives de travail des professionnels des arts de la scène. Dans le cadre de cette étude, 13 compagnies de théâtre, une compagnie de danse et un producteur de variétés ainsi que 6 concepteurs de décors, de costumes, d'éclairages et de sons ont été consultés. Un des principaux constats qui se dégagait des rencontres était que la grande majorité des producteurs et des concepteurs s'entendaient pour dire que les conditions d'exercice doivent être améliorées. L'étude proposait également un plan d'intervention et des pistes d'action. En continuité avec la réflexion entamée sur la valeur de notre travail, nous reproduisons ici les pistes d'action et espérons qu'elles puissent vous aider à comprendre le travail qu'effectue l'APASQ et ses membres pour l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble de professionnels des arts de la scène. *MC*

Entretenir les relations avec

- les membres de l'APASQ
- les professionnels des arts de la scène en général
- les metteurs en scène
- les producteurs
- les divers organismes du milieu

Faire de l'information sur les métiers

- informer les producteurs sur le temps nécessaire par une production et ses exigences
- après l'opération, informer le producteur du temps mis dans la conception
- mettre en détail les coûts reliés au travail : les dépenses et le temps requis
- oser et tenir sa position lors de la négociation
- pour éviter de tomber dans le piège des émotions dans le cadre des négociations certains ont recours à un agent

Faire la promotion des métiers

- profiter de toutes les tribunes pour informer et faire la promotion des métiers auprès :
 - des professionnels en exercice
 - des jeunes dans les écoles
 - des gens du métier
 - des producteurs
 - du grand public
- faire connaître les productions des concepteurs et identifier les œuvres dans la publicité des productions
- mettre le nom des concepteurs à chaque fois qu'on utilise leurs œuvres

Travailler à solidariser les professionnels des arts de la scène APASQ

- faire connaître davantage les actions de l'APASQ
- développer le sentiment d'appartenance à l'APASQ
- augmenter les ressources humaines et financières de l'APASQ

Conditions d'exercice

- s'informer mutuellement sur les cachets de chacun
- faire circuler l'information par l'APASQ et par les professionnels des arts de la scène
- s'assurer que les membres alimentent l'APASQ sur les conditions d'exercice des membres (cachets touchés, etc.) et que l'APASQ collecte l'information et la fasse circuler

Recrutement et solidarité

- rejoindre et recruter les jeunes professionnels en exercice
- rejoindre et recruter les professionnels sur le terrain
- rencontrer et informer les étudiants en théâtre sur l'APASQ
- faire valoir qu'adhérer à l'APASQ c'est une façon de :
 - rompre avec l'isolement
 - agir pour améliorer les conditions de travail pour la relève
 - obtenir des réponses à ses questions

REPERCUSSION D'UNE NÉGOCIATION

NDLR: Nous avons reçu cette lettre d'une jeune conceptrice de costumes qui commence dans le métier. Elle souhaite qu'on la publie afin de nous informer sur ce qui se passe pour ceux qui commencent et pour dénoncer certaines pratiques qui prévalent dans le milieu. Elle désire garder l'anonymat.

J'étais très emballée lorsque j'ai appris mon embauche comme conceptrice de costumes pour Repercussion Theatre. Étant débutante dans le domaine, cela m'apparaissait comme une occasion rêvée. Tout s'est corsé au moment des négociations. À la première entrevue, le directeur artistique, Monsieur Cas Anvar, m'a demandé de lui soumettre cinq propositions de costumes destinés à la pièce pour laquelle il pourrait éventuellement m'engager; ce que j'ai fait naïvement, ne sachant pas à ce moment que c'était une pratique peu courante dans le milieu. Le metteur en scène, lors de la deuxième entrevue, semblait épaté par mon travail me précisant tout de même que plusieurs candidats étaient également pleins d'idées. J'ai finalement été choisie. Lors de la troisième rencontre, celle-ci de production avec les différents intervenants, M. Anvar m'a fait part de mon salaire éventuel pour la conception et la fabrication de costumes, soit 2000 \$ pour la conception (d'une durée de six semaines) et 250 \$ par semaine (40 h/semaine) pour la fabrication. Après coup, je me suis rendue compte que le salaire proposé était en deçà du salaire minimum, ne me permettant pas d'assurer les paiements de base (loyer, bouffe...) Pour faire les choses de façon professionnelle, je me suis renseignée sur l'existence possible d'une association qui pourrait me guider dans la négociation de mon contrat, en l'occurrence l'APASQ. Après plusieurs discussions avec Madame Monique Corbeil, directrice de l'organisme, j'ai constaté à quel point l'offre de M. Anvar ne correspondait pas, mais pas du tout, aux normes en vigueur dans le métier. Et cela, je ne l'aurais jamais su si je n'avais pas eu l'intuition de me renseigner auprès d'une association professionnelle.

Comme ce théâtre n'a pas à suivre les normes de l'APASQ, il se donne toute liberté d'établir lui-même les modalités de contrats de ses employés, et ce, en se permettant même d'offrir à de jeunes professionnels un salaire ne respectant pas la Loi du travail. Soit dit en passant, l'assistante costumière, insatisfaite du salaire qu'on lui offrait, s'est également informée auprès de l'APASQ, ce que n'a pas apprécié le directeur artistique qui, ne pouvant paraît-il la payer à sa juste valeur, l'a congédiée. Enfin ! Une fois mon salaire fixé (50 \$ de plus par semaine !!!), est venu le moment de la signature du contrat pour la conception des costumes. Après avoir consulté Madame Corbeil, j'ai demandé qu'on apporte certaines modifications au contrat car je n'avais aucune protection sur les droits de suite, M. Anvar n'était pas en accord avec les droits que je revendiquais, me qualifiant d'enfant sans expérience, me reprochant de ne pas lui faire confiance et de ne pas profiter de toute l'expérience qu'il pouvait me donner. De fait, directeur du Repercussion Theatre depuis 15 ans, M. Anvar semble privilégier l'embauche, année après année, de jeunes naïfs inexpérimentés. Une chose m'intrigue : comment se peut-il qu'une compagnie de la sorte n'ait pas de concepteurs réguliers ? J'ai finalement dû renoncer à cette occasion (que M. Anvar n'a pas manqué de me souligner), considérant que l'ambiance de travail était, avant même de commencer, plutôt tendue. Je suis sortie de cette expérience troublée, mais surtout renseignée. Revendiquer ses droits, est-ce, comme le prétend M. Anvar, ne pas comprendre l'art, le « vrai »?

Une jeune qui commence

NÉGOCIATIONS

Les négociations avec l'ACT et TUEJ ont débuté en novembre dernier. Par ailleurs, nous avons déposé des avis de négociation (sur une base individuelle) auprès des compagnies de théâtre suivantes: Ex-Machina, Pigeon International, Carbone 14, Les gens d'en Bas, Groupe la Veillée, Théâtre Longue-Vue, et du côté anglophone: le Centaur, Saidye Bronfman Centre, Youthatre, Repercussion Theatre, Imago Theatre, The Other Theatre, Infinitheatre, Tessri Duniya Theatre, Theatre Lac Brome, The Piggery Theatre, Black Theatre Workshop, Goerdie Production, Playwright's Workshop. Peu de compagnies de théâtre anglophone ont répondu à l'avis. Pour le moment, une seule rencontre est prévue, avec le Centaur, et à laquelle assisteront les représentants de PACT (Professional Association of Canadiens Theatres, l'association pan canadienne des théâtres anglophones). La rencontre est prévue pour le 19 mars prochain.

Entre temps, nous avons réglé avec la compagnie Les Gens d'en Bas (Le Bic) qui a décidé de se prévaloir des frais de service de l'entente APASQ-ACT. Et nous attendons de la part des autres compagnies les confirmations de dates pour entamer la négociation individuelle. Si vous avez des questions ou des commentaires à faire à propos de ces négociations, n'hésitez pas à communiquer avec David Gaucher ou Olivier Landreville, membres du comité de négociation. MC Δ

En mai dernier, le Festival du théâtre des Amériques (FTA) organisait un atelier de trois jours animé par Jean-Guy Lecat sur l'espace théâtral. Deux de nos membres, Patricia Ruel et Stéban Sanfaçon y ont assisté, grâce au soutien financier de l'APASQ. Voici leurs comptes rendus et une lettre qu'a adressé Monsieur Lecat aux participants.

JEAN-GUY LECAT : L'ÂME ET L'ESPACE par Stéban Sanfaçon

Dans le cadre de la présentation de la toute dernière création de Peter Brook, « Le Costume », Le Festival de Théâtre des Amériques a organisé un atelier de trois jours, animé par Jean-Guy Lecat, Directeur technique de Peter Brook depuis 1976. Occasion quasi unique de se retrouver dans un groupe d'une vingtaine de personnes de tout âge, pour faire la découverte d'un génie de l'espace. Nous avons donc fait avec lui ce que nous ne faisons jamais, c'est-à-dire, se voir et se parler entre scénographes, techniciens, directeurs de production, éclairagistes, architectes. C'est tout.

En réalité, cet homme à l'expérience unique et captivante nous a d'avantage ramené vers des questionnements simples, comme : pourquoi fait-on du théâtre ? Le théâtre est en réalité un instrument qui nous permet d'éclairer les multiples incompréhensibilités de la vie. Qu'est ce qu'une salle de spectacle doit être ? L'être humain a un besoin naturel de se retrouver en cercle, autour d'un point commun, comme un centre d'énergie. Malheureusement, la majorité des salles sont conçues sur une base rectangulaire, et la scénographie doit se confronter et s'adapter pour recentrer l'attention du public dans le spectacle, et non pas simplement vers le spectacle. Il y a un centre de gravité virtuel dans chaque lieu.

Nous avons donc profité de nos trois matinées pour visiter plusieurs lieux théâtraux de Montréal. Des théâtres rénovés comme le Monument-National, jusqu'aux salles entièrement nouvelles, comme l'espace GO. Sans oublier les casernes et usines transformées en salles de spectacle. La question à laquelle il nous ramenait toujours : Quelle est la première impression lorsqu'on entre dans une salle ?

Le lieu au service du spectacle

Monsieur Lecat est un maître dans l'art de créer une bonne relation entre la scène et la salle, mais plus particulièrement entre le spectateur et le spectacle. La différence est au niveau de l'objectif même de la représentation que nous avons voulu concevoir. Le lieu théâtral est un outil, on ne devrait pas avoir peur de le briser, de faire des trous dans les murs, de visser dans le plancher. Le théâtre dans son architecture ne doit pas imposer une censure sur l'objet même de notre représentation. Il faut constamment avoir en tête que rien n'est jamais fini. Ainsi on laissera les lieux vieillir d'eux-mêmes, avec les traces de la présence des gens, et en effaçant la froideur aseptisée d'un lieu neuf. Plus on se sent

près de la matière brute, plus on se rapproche de la nature, et la nature nous apporte inconsciemment une sécurité mentale, tout comme d'entrer par le fond de la salle pour reconnaître les lieux dans toute sa périphérie pour rétablir son sens de l'orientation et ainsi être en confort mentalement. Lorsqu'on va au théâtre, c'est comme si on entrait dans une prison, les portes se referment sur nous. Notre liberté propre est pour un instant à la merci du spectacle.

Une des grandes vertus d'un spectacle, c'est de nous transporter dans une atmosphère particulière, et ça, ça peut se faire n'importe où, même dans un hangar désaffecté. Attention, ça ne signifie pas de travailler avec peu de moyens. Décor minimaliste, mais pas nécessairement économique. À plusieurs reprises, l'équipe de Brooks s'est retrouvée devant la seule option de reconstruire un autre théâtre dans un théâtre qui ne convenait pas à la pièce jouée. Soit par ses proportions distanciatives ou par ses matériaux. Le souci d'adapter tout le lieu (l'entrée extérieure, le hall, les accès, la billetterie) pour créer une ambiance qui donne un confort mental ou un inconfort selon l'intérêt de la pièce.

Adapter pour créer une âme

La question essentielle du scénographe est celle de faire disparaître la salle (intelligemment) ou de créer une unité entre l'ambiance de la salle et celle du spectacle. On peut adapter un lieu à ce qu'on veut dire en lui apportant un côté théâtral ou faire le choix d'amener un lieu fictif dans un théâtre. Que ce soit dans une salle qui manque d'âme ou dans un cas où l'architecte a tenté de faire une œuvre plutôt que de faire une salle de spectacle. Les références visuelles dans notre champ de vision accentuent l'effet de distance entre le spectateur et le spectacle : l'inclinaison des gradins, la luminosité, le cadre de scène, les décorations de la salle, les couleurs. Puis, l'adaptation de l'acoustique des lieux, une des préoccupations préférées de monsieur Lecat, élément souvent inconnu des scénographes et combien important pour que le spectateur ressente l'ambiance qu'on lui offre.

La tendance technologique et l'âme d'un spectacle

La science de l'image, qu'elle soit technologique ou historique, demeure un simple outil pour illustrer l'âme d'un spectacle. Il est facile d'avoir un résultat où la technologie déborde sur la créativité puisque l'imagination de l'homme n'a pas besoin d'être encadrée par des artifices.

À mon avis, on se retrouve devant le même problème face à une conception visuelle qui se veut fidèle à une époque. L'hyperréalisme historique est une perversion tout comme l'abus de la technologie. C'est le résultat d'un manque d'équilibre en relation avec notre imaginaire propre et libre. Peu importe l'outil scientifique utilisé, il doit répondre à une question fondamentale à la conception du spectacle pour devenir clair et simple, parce que la simplicité c'est la clarté des choses.

Même si le théâtre est l'univers de la discussion et des rencontres, cela n'empêche pas que la majeure partie du

« CONTINUEZ DE VOUS RETROUVER ET DE DISCUTER... » par *Patricia Ruel*

C'est ce que j'ai trouvé formidable dans ce stage sur l'espace théâtral : la discussion sur l'essence même de notre métier. Lorsqu'on se rencontre entre gens de même discipline, les discussions tournent souvent autour des conditions de travail, rarement autour de la création. Nous ne prenons pas assez le temps de s'interroger sur la pratique de notre métier, sur la façon d'habiter l'espace autrement.

Pour Jean-Guy Lecat, autrement ne signifie pas la scénographie du siècle ou la prochaine innovation technologique, c'est plutôt le retour aux fondements de notre art. Il est rare que l'on se questionne longtemps sur le rapport entre le spectateur et l'univers dans lequel on le plonge.

LETTRÉ ENVOYÉE PAR JEAN-GUY LECAT À TOUS LES PARTICIPANTS À L'ATELIER THÉÂTRAL

**Nous nous sommes quittés un peu vite, j'aimerais donc ajouter quelques mots :
Pourquoi fait-on du théâtre ? C'est une question sans fin.**

« Vous savez le théâtre, on s'en fiche complètement » nous dit P. Brook. C'est souvent une abstraction, un malentendu. Une seule chose intéresse les êtres humains : la vie ; mais comme elle est incompréhensible, il est intéressant de se tourner vers un instrument qui peut nous éclairer : le théâtre.

La scène est au service de la vie, elle en est son reflet et réuni sur scène tous les éléments nécessaires pour distiller la vie ou pour faire apparaître sa partie invisible, est une opération difficile.

Comment fait-on du théâtre ? On retrouve au théâtre les questions éternelles et parfois la réalité nous dépasse. C'est pourquoi la forme doit continuellement changer, s'adapter tout en restant totalement au contact de ses propres besoins, et de cause le public.

travail des concepteurs se fait dans la solitude. Ce séminaire avec Jean-Guy Lecat fût une occasion unique de briser notre isolement et d'approfondir ensemble des questionnements purs et simples. Chaque démarche de création demeure personnelle, mais faire l'exercice de verbaliser ensemble nos réflexions devient une prise de conscience de ce qu'on fait et de ce qu'on ne fait pas bien. C'est de faire la découverte de ce qu'on croyait savoir. C'est aussi de se redonner la magie et l'énergie pour que chaque projet demeure une nouvelle aventure. Mais avec la conscience de ses choix. Δ

Prendre le temps d'entrer par le hall et d'écouter la salle nous parler, sentir ses couleurs, ses textures, ses sonorités pour travailler avec, et non contre elle. Se mettre dans la peau de celui qu'on oublie parfois : le spectateur.

Ces trois journées nous ont permis de voir notre environnement théâtral sous un autre angle. Voir l'âme d'une salle, et non les trous dans son «gyproc»... De toutes les salles visitées, c'est celle de L'Espace Libre qui a remporté la Palme d'or de M. Lecat. Pas pour sa fonctionnalité, mais bien pour son âme, pour la vision des gens qui y travaillent. Une petite boîte noire d'où tout peut surgir. Espérons que les rénovations annoncées ne nous feront pas perdre une des dernières salles ayant encore une âme dans cette ville... Δ

Entre le pourquoi et le comment « le grand secret du théâtre c'est seulement la discussion, elle seule permet de sortir de cette affreuse souricière » (P. Brook).

Continuez de vous retrouver et de discuter entre vous et ainsi de prolonger ces « rencontres de Montréal ».

J'aimerais vous dire merci. Merci d'avoir eu envie de partager et de faire exister ces moments rares (trop rares) où tout simplement on peut essayer d'aller plus loin, et on ne peut le faire seul.

C'était pour moi particulièrement enrichissant.

Bon travail et à bientôt.

Jean-Guy Lecat
Directeur technique des Bouffes du Nord, Paris

IMPÔTS : un rappel

N'oubliez pas que vous avez droit de déduire de vos impôts les revenus provenant des droits d'auteur : Selon Revenu Québec : «Si vous êtes un artiste, au sens de la *Loi sur le statut professionnel et des conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*, vous pouvez avoir droit à une déduction sur vos revenus tirés de droits d'auteur dont vous êtes le premier titulaire».

Ainsi, vous pouvez déduire 100 % de tout revenus tirés du droits d'auteur jusqu'à 15 000 \$. Par la suite le pourcentage est régressif jusqu'à 30 000 \$ de revenus. Informez-vous auprès de votre comptable ou communiquez avec Monique Corbeil au bureau, (514) 523-4221 pour plus de renseignements. *MC Δ*

SUBVENTION:

En décembre dernier, nous avons reçu une lettre du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) nous annonçant l'obtention d'une subvention spéciale ponctuelle de 10 000 \$ pour la réalisation de nos activités de 2000-2001. Ce montant nous a été accordé à la suite des représentations que nous avons menées de concert avec nos collègues de l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) et de la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ). Ces représentations auprès des représentants du CALQ et du Ministère de la Culture et des Communications visaient à faire reconnaître l'importance de notre rôle dans la défense des droits et dans la promotion et la diffusion de la création des artistes. *MC Δ*

RELATIONS INTERNATIONALES:

NOMINATION et CONGRÈS NATIONAL DE L'OISTAT

En août dernier, Nicolas St-Pierre et moi-même avons assisté au Congrès national du CITT (Canadien Institut of Theatre Technology) à Halifax. À la suite de notre participation, j'ai été nommée commissaire nationale au comité Histoire et Théorie de l'OISTAT (Organisation Internationale des Scénographes, Techniciens et Architectes de Théâtre). OISTAT organise, entre autres, la Quadriennale de Prague. Ainsi, le président David Gaucher et moi, nous nous rendrons à Berlin, du 8 au 15 mai 2001, pour assister au prochain Congrès National de l'OISTAT. Dans le cadre de ce congrès, il y aura également un colloque sur *La scénographie et les nouvelles technologies* animé par le Professeur Harald Reicheld du Film School of Potsdam Babelsberg. S'il y a des membres intéressés à assister à ce congrès, communiquer avec moi au bureau. *Monique Corbeil Δ*

TPS ET TVQ : Si vous êtes inscrit à la TPS-TVQ

Les producteurs sont tenus de payer la TPS et TVQ sur leur part de contribution à la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS), soit 5 % de votre cachet. Par exemple:

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Votre cachet : | 1 000,00 \$ |
| Part du producteur (5 %) : | + 50,00 \$ |
| Total | 1 050,00 \$ |

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| TPS (7 %) | + 73,50 \$ |
| TVQ (7,5 %) | + 84,26 \$ |
| Total des taxes à verser : | 157,76 \$ |

| | |
|---|------------|
| Déductions de la personne conceptrice sur cachet de | 1 000 \$ |
| 3 % cotisation syndicale | - 30,00 \$ |
| 5 % CSAS | - 50,00 \$ |
| Sub-total avant taxes | 920,00 \$ |
| Plus taxes | 157,76 \$ |

Grand total avec taxes et déductions **1 077,76 \$**

Tel qu'illustré ci-haut, la TPS de 7 % et la TVQ (7,5 %) sont calculées sur le montant total du cachet de base et de la part du producteur (5 %). Ce principe prévaut aussi pour les sommes versés en droits de suite. Si vous avez des questions sur les déductions ou sur l'impôt, consulter votre comptable ou communiquez avec Monique Corbeil au (514) 523-4221 pour plus de renseignements. *MC Δ*

LISTE DES MEMBRES (au 28 février 2001)

AJOUTS, CORRECTIONS ET MODIFICATIONS AU BOTTIN DES MEMBRES

**Veillez prendre note des ajouts,
corrections et modifications suivants:**

| | | |
|---|-----------------------------------|---|
| AMYOT Magalie: ajouter courriel: benbonben@internet.uqam.ca | CAMPEAU , Louise 052 | MERCIER , Caroline 056 |
| BIENVENU , Maryse: ajouter courriel: mbienvenu@jonction.com | CARON , Mérédith 093 | MONGEAU , Stéphane 082 |
| BOUCHER , Étienne: corriger le numéro de téléphone: (514) 894-0449 | CORBEIL , Monique 054 | MORISSETTE , Sylvie 064 |
| DUCEPPE , Anne: modifier l'adresse: 5335, des Bouleaux Montréal, Qc, HIT 2P4 et modifier numéro de téléphone: (514) 253-8088 | COURBRON , Sylvie 075 | PRAIRIE , Luc 018 |
| GRANCHE , Catherine: ajouter numéro de téléphone atelier: (514) 522-1551 et retirer le courriel: granchou@hotmail.com | COURNOYER , Claude 011 | PROULX , Jocelyn 020 |
| KWEICIEN , Stan: corriger télécopieur: (514) 987-0290 | DAUPHINAIS , Marcel 003 | RICARD , Étienne 063 |
| LABRECQUE , Martin: modifier le courriel: mlabrecque@sympatico.ca | DENIS , Christian 045 | RIOUX , André 021 |
| LANDREVILLE , Olivier: modifier le courriel: olivier@attcanada.ca | DENIS , Véronic 094 | ROSS , Danielle 069 |
| LANOIX , Marie-Josée: corriger l'indicatif régional: (450) 430-3120 poste 378 | DENONCOURT , Denis 058 | ROULEAU , Charlotte 033 |
| ST-PIERRE , Nicolas: corriger numéro de télécopieur: (514) 845-3584 | DÉRY , Pascale 062 | ROUSSEL , Louise 022 |
| | DION , Monique 025 | RUEL , Patricia 048 |
| | DUCEPPE , Anne 042 | SANFAÇON , Stéban 086 |
| | DUMONT , Véronique 060 | SCOTT , Sharon 088 |
| | DURNIN , Patrick 065 | ST-AUBIN , François 006 |
| | FLEURY , Marie-Pierre 085 | ST-PIERRE , Nicolas 057 |
| | FORGET , Éric 084 | TRAC COSTUMES 096 |
| | GAGNON , Dominique 015 | VACHON , Mireille 049 |
| | GAGNON , Hélène 019 | VAILLANCOURT , Marie-Chantale 078 |
| | GAUCHER , David 009 | |
| | GAUTHIER , Michel 026 | BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES |
| | GOURD , Mathieu 090 | BEAULIEU , Michel 098 |
| | GOYETTE , Claude 001 | Concepteur d'éclairages |
| | GRANCHE , Catherine 083 | BOUCHER , Étienne 071 |
| | GRENIER , Ginette 044 | Concepteur d'éclairages |
| | GUILBAULT , Simon 038 | BUSSIÈRES , Paul 067 |
| | HAREL , Suzanne 043 | Concepteur de décors |
| | HAZEL , Jean 037 | CATTERALL , Cheryl 103 |
| | JONKER , Judy 091 | Conceptrice de décors |
| | LABRECQUE , Martin 031 | FORTIN , Daniel 074 |
| | LACROIX , Richard 028 | Concepteur de costumes |
| | LALIBERTÉ , Michèle 030 | LA BISSONNIÈRE , Anick 102 |
| | LANDREVILLE , Olivier 040 | Conceptrice de décors |
| | LANOIX , Marie-Josée 032 | LEFEVRE , Vincent 098 |
| | LAPLANTE , François 017 | Concepteur de décors |
| | LAROSE , Lucie 095 | MORAIS , Robert D. 107 |
| | LARSEN LUPIN 034 | Régisseur |
| | LAVOIE , Louis-Marie 059 | PARENT , Marc 104 |
| | LEBOEUF , Diane 004 | Concepteur d'éclairages |
| | LEBRUN , Annie MA- 089 | PEDNÓ , Jean-François 100 |
| | LEMELIN , Claude 061 | Concepteur sonore |
| | LETENDRE , Sylvain 002 | ROLLIN , Nicolas 051 |
| | LÉVESQUE , Danièle 008 | Concepteur sonore, régisseur |
| | LORD , Guillaume 039 | TOBIN , Nancy 101 |
| | MARCIL , Mathieu 053 | Conceptrice sonore |
| | MARQUIS , Paule 023 | |
| | MARTEL , Jean-Charles 036 | |
| | MARTIN , Francine 047 | |
| | MATHERON , Pascale MA- 080 | |
| MEMBRES EN RÈGLE AU 28 FÉVRIER 2001 | | |
| ACCOLAS , Claude 092 | | |
| AMYOT , Magalie 068 | | |
| BARD , Jean 014 | | |
| BARBEAU , François 041 | | |
| BAZZO , Lucie 013 | | |
| BÉLAND , Luc J. 076 | | |
| BELLEMARE , Marie 073 | | |
| BENOÎT , Réal 097 | | |
| BIENVENU , Maryse 016 | | |
| BLAIS , Myriam 087 | | |
| BOISJOLY , Martin 050 | | |
| BOUCHARD , Mario 012 | | |
| BOUCHER , Raymond Marius 010 | | |
| BRETON , Robert B. 055 | | |
| BUOTE , Sophie 072 | | |
| BURMAN , Natalie 079 | | |